

Chez nos aïeux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 34

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

leur connaissance. Léon se trouve avec sa mère. On est réuni autour de la table à thé.

Léon, qui trépigne depuis un moment sur sa chaise, demande : « M'man, est-ce que je puis aller cueillir une fleur ? »

— Oui, mon enfant, va.

Léon se dirige vers la porte, puis tout à coup revient : « M'man ? »

— Et quoi donc, mon chéri ?

— C'est que j'ai pas de journal !...

Sédentaire. — Deux vagabonds se rencontrent.

— Alors, te v'là en ballade. Où vas-tu comme ça ? T'as l'air tout défaillé.

— C'est ben nature. Y'a trois jours que j'suis plus en prison. Je sais pas que fiche, toute la sainte journée à me trimballer sur les chemins, au grand soleil. Ça me va pas, vois-tu ; moi y me faut à l'ombre ; j'sui t'un homme d'intérieur.

La chasse.

Vieille chanson d'actualité.

Chacun de nous a sa folie ;

Moi, la chasse est ma passion,

Tontaine, tonton.

C'est un plaisir que je varie,

Suivant le lieu, l'occasion,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Tantôt les perdrix dans la plaine,

Tombent sous mes coups à foison,

Tontaine, tonton.

Tantôt la troupe au bois m'entraîne ;

Tout gibier me plaît, s'il est bon,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Dans les vignes du vieux Silène,

La chasse est de toute saison,

Tontaine, tonton.

Et le plaisir passe la peine,

Car on y laisse sa raison,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Quelquefois je vais au Parnasse

Mais, hélas, depuis qu'Apollon

Tontaine, tonton

N'a plus le goût pour garde-chasse,

Son domaine est à l'abandon,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Sur les terres de la Fortune,

Le chasser n'est plus aussi bon

Tontaine, tonton

La chasse au vol est trop commune

Depuis longtemps dans ce canton,

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

J'aime à braconner à Cythère ;

Mais du cor j'admire le ton,

Tontaine, tonton.

Les grâces ne se prennent guère

Dans les filets du fanfaron.

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

L. PHILIPPON DE LA MADELEINE.

Le bon médecin.

« Tous ceux qui sont aujourd'hui médecins, et ceux même qui ont le titre de *docteur* et de *professeur*, méritent-ils l'estime et la confiance nécessaires, pour les asseoir au foyer domestique ? »

» Celui qui fait choix d'un médecin, pour soi-même et pour les siens, ne doit pas oublier, en effet, qu'il introduit, dans sa famille, le confident de ses secrets les plus profonds ; le dépositaire des intimités du ménage ; l'ami des époux et des enfants, dans quelques maladies suspectes ; le gardien de leur bonheur ; le conservateur de la paix et de la bonne intelligence dans la maison ; le conseiller, dans les cas épineux.

» Si l'on a pu dire qu'il n'y a point de grand homme aux yeux de son valet de chambre ; que sera le même personnage, sous les regards scrutateurs et malins de son médecin ordinaire ?

» Que de motifs, par conséquent, d'y regarder de très près, quand il s'agit de désigner

un semblable *fonctionnaire*, pour l'introduire, plutôt qu'un autre, dans le logis !

» Mais l'embarras redouble, lorsqu'au milieu de tant de considérations, plus ou moins graves et étrangères à la pratique, à l'exercice de la médecine, il importe de démêler, encore et surtout, L'HOMME DE L'ART.

» Le prendrez-vous parmi ceux qui ont une réputation brillante, européenne ? Mais il est tellement occupé, qu'il ne pourra vous accorder que de courts instants et ne vous voir qu'à la dérobée. Il est cosmopolite, et l'honneur de le consulter, *en courant*, vous coûtera cher, peut-être !

» Votre bon sens vous dira donc, que vous devez vous adresser à un homme consciencieux et sage, qui pourra vous consacrer, non pas des instants seulement, mais des heures et des nuits même, si elles sont nécessaires à ce que vous avez de plus cher au monde.

» Cependant, vous croyez, un jour, vous apercevoir qu'il hésite un peu, dans un cas donné et embarrassant. Ah ! n'allez pas, pour ce simple motif, lui retirer votre confiance et appeler un autre praticien ; car celui-ci devra faire une étude de votre tempérament, de vos côtés faibles, de vos habitudes, etc., etc. ; et cette enquête, nécessaire mais improvisée, ne pourra manquer de vous être fatale.

» Que diriez-vous d'un plaideur, qui se confierait à un autre juriconsulte, après que son avocat aurait instruit sa cause, qu'il l'aurait étudiée à fond et qu'il serait prêt à paraître devant le tribunal, pour la défendre ? »

Ces conseils sont d'un vieux médecin, qui s'appelait le D^r Matthias Mayor.

La tâche du directeur. — Entre apprentis de commerce.

— Que fait le directeur dans votre maison ?

— Il vient au bureau, à 10 heures, et il demande ce qu'il y a de nouveau.

— Et s'il n'y a rien de neuf ?

— Eh bien, il va prendre son apéritif

— Mais s'il y a du nouveau ?

— Alors, il s'en va tout de même au café.

Chez nos aïeux.

On nous répète à satiété et comme un reproche indirect à notre faible pour le confort et les agréments de la vie, que nos grands-parents étaient beaucoup plus simples que nous. Il y a bien quelque chose de vrai.

Au temps de nos pères, quelques bancs autour des tables, des lits très larges, quelques fauteuils ornés de sculptures grotesques composaient tout l'ameublement d'une bonne maison bourgeoise.

A Genève, dans la salle du Grand Conseil, deux tables de noyer et de grands bancs. C'était tout.

Un jeune marié avait pour premier meuble un dressoir, chargé de pots, d'aiguïères, de vaisselle ou d'autres ustensiles de ménage.

Quelques fêtes de famille, sans aucun luxe, constituaient toutes les réjouissances d'un mariage.

A Zurich, le magistrat le plus distingué n'osait pas inviter à ses noces plus de vingt mères de famille, et ne pouvait y appeler que deux violons, deux hautbois et autant de chanteurs.

A Genève, les mariages disproportionnés étaient défendus. Une loi, protectrice des mœurs et de la santé des familles, repoussait également l'union de personnes atteintes de maladies reconnues incurables. Un étudiant et même un ministre dépourvu de paroisse ne pouvaient, à Lausanne, se marier, sous peine de radiation.

Ce ne fut qu'en 1598 que, à Genève, les célibataires furent admis aux fonctions publiques et éligibles au Conseil des Deux-Cents. Avant cette date, ils en étaient exclus.

La loi protégeait le pouvoir du mari. Une femme qui avait battu son mari était, à Genève, condamnée à monter sur un âne et à parcourir la ville en tenant l'animal par la queue.

Les noix étaient le jeu favori des enfants. Le jour de son mariage, la coutume voulait qu'une jeune fille lançât deux ou trois paniers de noix aux gens réunis sous sa fenêtre. Cela signifiait qu'elle renonçait aux plaisirs qui avaient amusé son enfance pour se donner toute entière à ses nouveaux devoirs.

Aujourd'hui, il est certain qu'on fait les choses un peu plus en grand.

Le riche et le pauvre.

— Vous êtes malheureux ? dit le riche au pauvre.

— Oui, et mon malheur est d'autant plus sensible, qu'autrefois...

— J'entends, mon ami : il faut espérer.

— Sans doute ; mais...

— Dieu est notre seule espérance dans l'infortune. Vous avez des enfants ?

— Cinq fils, dont l'un trop faible pour supporter la misère...

— Cela est triste ; mais l'espérance fait vivre l'homme.

— Hélas ! peut-être. Mais...

— Mais espérez en la bonté divine ; en attendant...

— En attendant, faites-moi la charité, je vous en supplie.

— La charité ! La charité suit l'espérance. C'est la troisième vertu théologique.

G. PÉRUSSET.

Etes-vous chatouilleux ?

Il faudrait dire plutôt : « Avez-vous l'épiderme chatouilleux ? »

Il y a quelque temps, dans une grande ville d'Allemagne, le principal passe-temps des habitués d'une des grandes brasseries était de faire des paris sur le chatouillement. Une personne se vantait-elle d'y être insensible, on la mettait au défi de supporter l'épreuve que voici :

S'enduire la plante des pieds de sel humide, qu'on laisse sécher ; se faire attacher solidement dans une situation horizontale, et rester là, bien tranquille — autant que faire se peut — tandis qu'une chèvre se met à lécher le sel adhérent à votre pied.

Aucun des parieurs n'a pu, paraît-il, supporter le supplice, car c'en est un. L'excitation nerveuse est telle qu'elle est bien plus efficace que la torture la plus douloureuse. A peine la chèvre a-t-elle commencé son opération que le patient entre dans des convulsions de rire qui, au bout d'une demi-minute, le forcent à se déclarer vaincu.

Elles sont au vert, nos petites pensionnaires. Aussi les artistes du Palais-Royal, conduits par Baret, en profitent-ils pour venir nous donner, lundi 28 courant, au Théâtre, une représentation où l'on n'engendrera pas la mélancolie. Nous aurons *Raimond* ; Raimond, le premier comique du Palais-Royal, puis M^{lle} Nobert, puis M. Mondos, puis M^{me} Miller, puis... etc., etc. Au programme, *Chambre à part*, trois actes de Pierre Veber et le *Choix d'un gendre*, un acte bien connu de Labiche ; deux succès de rire. — Rideau à 8 $\frac{1}{4}$ heures.

A chacun son dû. — Au nombre des personnes qui ont envoyé la solution juste de notre problème du 29 juillet, nous avons indiqué une réponse non signée. C'était sans doute celle de M. Ch. Petit-maitre, boulangerie, La Paudèze, Pully, qui se plaint d'avoir été omis dans la liste. Satisfaction lui est ainsi donnée.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.